



**4 JUIN 2013 :**  
**LANCEMENT DE LA CAMPAGNE**  
**POUR LE TRI DES BIODECHETS**  
**DOSSIER DE PRESSE**



**[jeveuxmonbachbio.org](http://jeveuxmonbachbio.org)**



**cniid**

CENTRE NATIONAL  
D'INFORMATION  
INDÉPENDANTE  
SUR LES DÉCHETS

[www.cniid.org](http://www.cniid.org)

# SOMMAIRE

---

Communiqué de presse	3
Le Cniid	4
Trier les biodéchets est capital	5
Comment faire ?	6
La menace tri mécano-biologique (TMB)	7
La campagne « Je veux mon bac bio »	8
Les supports de communication	9
Les associations partenaires	12
Sources	15

Laura CANIOT  
Chargée de mission  
[laura@cniid.org](mailto:laura@cniid.org)  
01 55 78 28 62

Véronique LECOMTE  
Projet biodéchets (stagiaire)  
[veronique@cniid.org](mailto:veronique@cniid.org)  
01 55 78 28 66



« *Je veux mon bac bio* »

## La nouvelle campagne du Cniid pour le tri des biodéchets

Paris, le 4 juin 2013 - Le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid) lance aujourd'hui la campagne de mobilisation nationale « *Je veux mon bac bio* ». Cette campagne, soutenue par de nombreuses associations, a pour objectif d'interpeller les décideurs politiques sur le sort des biodéchets en France.

La poubelle d'un Français contient plus d'un tiers de biodéchets (déchets alimentaires et de jardin) composés de matière organique, facilement valorisables sous forme de compost et de biogaz. Mais faute de tri à la source, ils sont aujourd'hui majoritairement enfouis ou incinérés, générant ainsi de nombreuses pollutions. Complémentaire des actions locales de compostage partagé et individuel, qui suscitent à juste titre un fort engouement citoyen, un tri sélectif doit être mis en place aujourd'hui par les collectivités locales pour capter la majorité du gisement. Seuls 3% de la population française sont en effet concernés par une collecte séparée des biodéchets, ouvrant la voie à un développement inquiétant du tri mécano-biologique (TMB). La France est l'un des derniers pays d'Europe à utiliser cette technologie risquée, mal contrôlée et coûteuse pour produire un compost destiné à l'agriculture, à partir d'ordures ménagères en mélange.

La campagne s'inscrit dans le cadre national et européen de prévention et de valorisation des déchets et plus largement de la transition écologique. Les dispositions du Grenelle de l'environnement et des orientations européennes relatives aux déchets encouragent la mise en place de la gestion séparée des biodéchets. Pour Laura Caniot, chargée de mission *Prévention des déchets et alternatives*, « *si la France veut répondre aux objectifs de 45% de taux de recyclage en 2015 et de 23% de production d'énergie renouvelable d'ici 2020, les biodéchets ne doivent plus être les grands oubliés de la gestion des déchets* ».

Pour alerter les pouvoirs publics sur la nécessité de gérer les biodéchets autrement, le Cniid et les associations partenaires appellent les citoyens à se mobiliser pour le tri à la source des biodéchets au moyen d'une [pétition en ligne](#) sur le site de la campagne [jeveuxmonbacbio.org](http://jeveuxmonbacbio.org) et à participer au [recensement des initiatives de compostage partagé](#) qui se développent partout en France.

[Télécharger le dossier de presse](#)

### Contacts :

Laura Caniot  
Chargée de mission *Prévention des déchets  
et alternatives*  
[laura@cniid.org](mailto:laura@cniid.org) - 01 55 78 28 62

Véronique Lecomte  
Chargée de projet *Biodéchets*  
(stagiaire)  
[veronique@cniid.org](mailto:veronique@cniid.org) - 01 55 78 28 66

### Le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid)

Le Cniid est une association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement. Organisation indépendante, spécialisée dans la problématique des déchets municipaux, elle mène campagne en faveur d'une gestion écologique de ces derniers notamment grâce à leur réduction à la source (en quantité et en toxicité) et au détournement de l'incinération et de la mise en décharge.

Plus d'infos sur [www.cniid.org](http://www.cniid.org)

# LE CNIID

---

Le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid) est une association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement, créée en 1997.

Elle a pour mission première de fournir à tous une information indépendante et de décrypter les enjeux environnementaux, sanitaires et économiques liés à la gestion des déchets.

Relais de vigilance citoyenne, le Cniid est aussi une force de proposition qui va à la rencontre des citoyens et des élus pour faire connaître les moyens de prévention des déchets – en quantité et en toxicité – et les modes de gestion les plus écologiques.

Grâce à ses adhérents et donateurs, le Cniid est indépendant des pouvoirs publics et des industriels, ce qui lui permet de jouer un rôle de contre-pouvoir indispensable dans le monde complexe et opaque de la gestion des déchets.

# TRIER LES BIODECHETS EST CAPITAL

Les biodéchets représentent **plus de 35% de nos poubelles**. Si la prévention des biodéchets évitables issus du gaspillage alimentaire est une priorité, il est urgent d'agir sur les biodéchets non évitables qui sont encore majoritairement incinérés ou enfouis en France. Ces solutions polluantes et coûteuses représentent un **immense gâchis** car ce sont des déchets **hautement valorisables**.



Triés à la source, nos biodéchets peuvent **produire du compost et de l'énergie renouvelable** sous forme de biogaz. Ce sont deux ressources essentielles dont nous avons grand besoin.

## Trier les biodéchets c'est l'avenir, la preuve :

- **Valoriser les biodéchets aiderait à répondre aux objectifs du Grenelle : 45% de recyclage d'ici 2015 et 23% d'énergie renouvelable d'ici 2020.**
- Les gros producteurs (professionnels de distribution et restauration) sont déjà obligés de trier leurs biodéchets depuis 2012.
- La Commission européenne, la Cour des comptes de l'Union européenne et la Banque mondiale soutiennent le tri à la source et la collecte séparée des biodéchets.

## Trier les biodéchets a des impacts positifs multiples :

**Agriculture** : Permet le retour aux sols agricoles d'un amendement naturel de qualité et évite ainsi le recours aux produits fertilisants issus de la pétrochimie

**Energie** : Permet de produire une énergie renouvelable (biogaz)

**Climat** : Permet de stocker du carbone dans le sol

**Environnement et santé** : Evite le recours à la mise en décharge et à l'incinération

**Le tri des biodéchets sera demain aussi naturel  
que le tri des emballages !**

# COMMENT FAIRE ?

---

En France, ce sont les collectivités qui ont la responsabilité de la gestion des déchets. Ce sont donc les acteurs désignés pour mettre en place un mode de gestion séparée des biodéchets adapté à leurs territoires.

## Plusieurs méthodes

### **La collecte des biodéchets formalisée par la collectivité**

La collecte des biodéchets (en porte-à-porte ou points d'apport volontaire) est le moyen de capter le plus important gisement de biodéchets.

**Plus de 90 collectivités l'ont déjà mise en place en France et cela fonctionne !** Plus de deux millions de Français (2 210 000) bénéficient de la collecte séparée de leurs biodéchets. Plus de 250 530 tonnes de biodéchets sont ainsi valorisés chaque année.

### **Le compostage partagé**

En pied d'immeuble, dans les écoles, sur la place du marché ou dans un jardin partagé, le compostage partagé et le lombricompostage collectif permettent de réduire en grande partie les biodéchets présents dans les ordures ménagères. Ils ont de plus l'intérêt de créer du lien social et d'avoir une dimension pédagogique. Cette démarche peut être également créatrice d'emplois de proximité non délocalisables (ex. maîtres composteurs).

### **Le (lombri)compostage individuel**

Pratiqué à domicile, en appartement (pour le lombricompostage) ou jardin, il permet de dégrader les biodéchets pour réduire le volume de la poubelle et produire du compost pour le jardinage.

# LA MENACE TMB

---

Le tri mécano-biologique (TMB) est présenté comme la nouvelle solution « écologique » pour traiter les déchets ménagers. C'est en fait un risque important que prend une collectivité au regard des impacts économiques, environnementaux et sanitaires que génère ce type d'installation.

Les promoteurs de ces installations **prétendent faire du compost**, utilisable en agriculture, **à partir de nos ordures ménagères en mélange** qui contiennent encore des piles (seule 1 sur 3 collectée correctement en France aujourd'hui), des protections hygiéniques, des médicaments, des pots de peinture, etc.

## Une norme toxique pour contrôler le retour au sol des composts

Les « composts » qui sortent de ces installations tentent de répondre tant bien que mal à la norme NFU 44051. Celle-ci autorise, par mètre cube de compost produit, la présence de 2,7kg de plastiques et 5kg de verres et métaux qui pourront être épandus sur les sols.



## La France mauvaise élève de l'Europe

La norme française est bien moins exigeante que la norme européenne, qui a exclu les composts issus de TMB de la liste des produits commercialisables. Même les industriels des autres pays reconnaissent que le « compost » issu de TMB n'a pas pour objectif de retourner au sol (ex. Veolia UK).

*« Compost » issu de TMB épandu sur terrain agricole. Contaminants visibles à l'œil nu ©Laumont*

**Plus de 20 usines sont en projet en France, il faut informer les citoyens et les élus locaux des risques liés au TMB !**

# LA CAMPAGNE *JE VEUX MON BAC BIO !*

---

**Cette campagne a pour objectif d'interpeller les décideurs politiques sur la question de la gestion des biodéchets en France :**

- Les élus locaux : pour qu'ils formalisent la gestion séparée des biodéchets sur leurs territoires
- Les parlementaires : pour qu'ils la favorisent et freinent le développement du tri mécano-biologique en France

## **Présence politique sur le sujet**

Le Cniid participe au groupe de travail du Conseil National des Déchets (CND) sur la valorisation organique pour transmettre son expertise et porter ses propositions.

Lors de la *Conférence environnementale* prévue à l'automne 2013, la valorisation organique sera l'un des sujets abordés et il est essentiel que les orientations prises aillent dans la bonne direction (prônée par la Commission Européenne, soutenue par les objectifs du Grenelle de l'Environnement ...).

Les élections municipales de 2014 seront l'occasion pour les candidats de se positionner sur cette question, cruciale au niveau local. En effet, la gestion des déchets fait partie des compétences des collectivités et a des impacts conséquents sur les administrés, en termes de coûts, de pollution, de modes de vie.

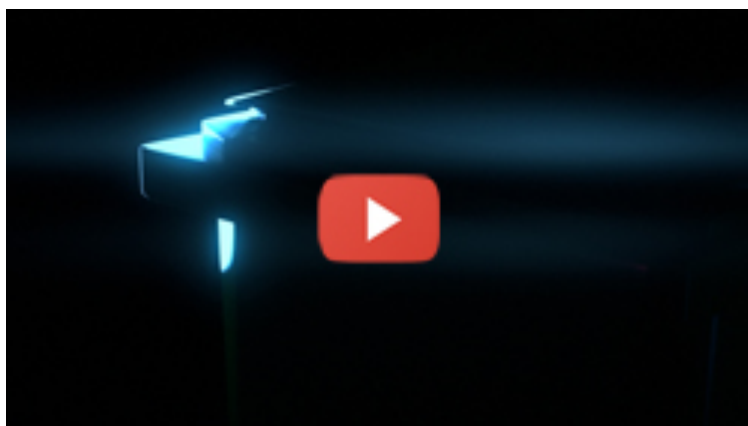


# LES SUPPORTS DE COMMUNICATION



Un **site internet** afin de donner une information claire et complète au grand public.

Une **pétition** pour collecter les signatures des citoyens qui permettront d'interpeller les élus locaux et nationaux lors des prochaines échéances politiques où le sujet sera mis sur la table (*Conférence environnementale* à l'automne 2013 et les élections municipales de 2014).



Une **vidéo** à partager via les réseaux sociaux pour que le grand public s'approprié la problématique et diffuse la campagne.

# LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

## TROIS CARTES POUR Y VOIR PLUS CLAIR



**Carte des installations de TMB en France et des 21 projets en cours :** Savoir où sont les usines existantes et où sont les projets pour se mobiliser.

**Carte des collectivités ayant mis en place la collecte séparée des biodéchets :** Savoir que cela existe et fonctionne déjà en France : 90 territoires en action.

**Carte interactive des initiatives de compostage partagé :** Savoir qu'elles sont nombreuses et partout en France. Rejoindre une initiative ou en créer une. Inscrire sa propre initiative.

# LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

---

## Un espace dédié aux élus

Une partie du site internet est dédié aux élus et agents des collectivités pour leur apporter des arguments concrets, adaptés à leurs attentes et leurs besoins :

- Grandes directions règlementaires françaises et européennes
- Mise en garde sur la technologie du tri mécano-biologique (TMB)
- Informer sur les aides financières existantes de l'Ademe
- Mise en relation avec le *Réseau Compost Plus*, association de collectivités ayant mis en place la collecte séparée des biodéchets



2 210 000 Français bénéficient déjà de la collecte séparée des biodéchets, ce qui permet de traiter 205 530 tonnes de biodéchets par an.

# LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

---

Chacune des associations partenaires travaille sur l'un des enjeux liés à la gestion des biodéchets en France : environnement, santé, climat, énergies renouvelables, agriculture, eau ...

## Agir pour l'Environnement

---

Agir pour l'Environnement est une association citoyenne nationale de protection de l'environnement. Le but de l'association est de faire pression sur les responsables politiques et décideurs économiques en menant des campagnes de mobilisation citoyenne réunissant un réseau d'associations et de citoyens le plus large possible. - Plus d'infos sur [www.agirpourenvironnement.org](http://www.agirpourenvironnement.org)



## Les Amis de la Terre - France

---

La fédération des Amis de la Terre France est une association de protection de l'Homme et de l'environnement à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir économique, politique ou religieux. Elle a participé à la fondation du premier réseau écologiste mondial, [Les Amis de la Terre international](#) présent dans 77 pays et réunissant 2 millions de membres. - Plus d'infos sur [www.amisdelaterre.org](http://www.amisdelaterre.org)



## L'Appel de la jeunesse

---

Le collectif Appel de la jeunesse est une ONG française à but non lucratif qui vise à améliorer la santé grâce à une politique publique promouvant un environnement plus propre et plus sain. Elle aspire à une planète saine pour des gens en bonne santé. - Plus d'infos sur [www.appeldelajeunesse.org](http://www.appeldelajeunesse.org)



## Comité de liaison des énergies renouvelables (CLER)

Le CLER, Réseau pour la transition énergétique, est une association agréée de protection de l'environnement créée en 1984, qui a pour objectif de promouvoir les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie. - Plus d'infos sur [www.cler.org](http://www.cler.org)



## France Libertés - Fondation Danielle Mitterrand

Fondée par Danielle Mitterrand en 1986, France Libertés agit en faveur des droits humains et œuvre à la construction d'un monde solidaire, citoyen et responsable. Son expérience avec les ramasseurs brésiliens l'a amenée à promouvoir la place des structures de l'économie solidaire dans les filières des déchets comme alternative au monopole de grandes sociétés industrielles privées. Elle plaide en faveur d'une gestion démocratique et sociale des déchets. - Plus d'infos sur [www.france-libertes.org](http://www.france-libertes.org)



## France Nature Environnement (FNE)

La fédération FNE rassemble 3000 associations de protection de la nature et de l'environnement sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Cette association est le porte-parole d'un vaste mouvement citoyen. Depuis plus de 40 ans, FNE se bat pour une nature préservée et un environnement de qualité.

Fondée en 1968, FNE est reconnue d'utilité publique depuis 1976 et agréée par les pouvoirs publics pour mener des actions en justice dans le domaine de l'environnement. - Plus d'infos sur [www.fne.asso.fr](http://www.fne.asso.fr)



## Généralions futures

Généralions Futures est une association, loi 1901, de défense de l'environnement agréée par le ministère de l'écologie depuis 2008 et reconnue d'intérêt générale. Elle mène des actions pour informer sur les risques de

diverses pollutions et promouvoir des alternatives en vue d'en réduire les impacts négatifs pour la santé et l'environnement. - Plus d'infos sur [www.generations-futures.fr](http://www.generations-futures.fr)



## Réseau Action Climat – France

Le RAC-F est une association spécialisée sur le thème des changements climatiques. Il regroupe 18 organisations nationales de protection de l'environnement, d'usagers des transports, de promotion d'alternatives énergétiques et de solidarité internationale. Le RAC-F rassemble également des associations locales de France et des adhérents individuels. Sa mission est d'informer les citoyens des mécanismes, causes et impacts des changements climatiques et d'influer pour des politiques plus ambitieuses afin de limiter ces perturbations. - Plus d'infos sur [www.rac-f.org](http://www.rac-f.org)



## Réseau Compost Citoyen

Le Réseau Compost Citoyen est une association nationale qui fait la promotion du compost citoyen sous toutes ses formes (lombricompostage, compostage individuel, compostage collectif ou de quartier, en milieu rural ou urbain) afin que chaque individu puisse trier à la source ses déchets fermentescibles et les traiter par un procédé tout à fait naturel et écologique : le compost. - Plus d'infos sur [www.reseaucompost.blogspot.fr](http://www.reseaucompost.blogspot.fr)



## Réseau Environnement Santé (RES)

Depuis 2009, le RES regroupe des scientifiques, des professionnels de santé, des ONG et des associations de malades. Face à l'explosion des maladies chroniques comme le cancer, le diabète ou encore l'asthme, il agit pour faire reconnaître la relation entre santé et impact environnemental pour une meilleure prise en compte des données scientifiques validées et pour la mise en œuvre du principe de précaution. - Plus d'infos sur [www.reseau-environnement-sante.fr](http://www.reseau-environnement-sante.fr)



# SOURCES

---

## **Textes réglementaires et rapports qui soutiennent la collecte séparée des biodéchets**

Banque mondiale, Rapport *What a waste*, 2012, p.29

Cour des comptes de l'Union européenne, Rapport spécial *Le financement des projets d'infrastructures de gestion des déchets municipaux au titre des actions structurelles aide-t-il efficacement les États membres à réaliser les objectifs de la politique de l'UE en matière de déchets?*, 2013, p.8

Bio Intelligence Service pour la Commission européenne, Rapport *Implementing EU waste legislation for green growth*, 2011

*Directive n° 2008/98/CE du 19/11/08 relative aux déchets et abrogeant certaines directives*, article 22

Enzo Favoino (Scuola Agraria del Parco di Monza), *Defining strategies and turning plans into practice Managing biowaste*, 2012, p.24

Direction générale de l'environnement – Commission européenne, *Expériences réussies de compostage et de collectes sélectives*, (Luxembourg : Office des publications officielles des communautés européennes), 2000, 68p

## **Textes réglementaires qui vont dans le sens de la valorisation des biodéchets**

*Loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (1)*, articles 2 et 46 : objectifs de valorisation matière et de production d'énergie renouvelable du Grenelle

Obligation de tri à la source des gros producteurs de biodéchets :

- *Décret n°2011-828 du 11 juillet 2011 portant diverses dispositions relatives à la prévention et à la gestion des déchets*, article 26

- *Arrêté du 12 juillet 2011 fixant les seuils définis à l'article R. 543-225 du code de l'environnement*

## **Le compost de TMB n'est pas de qualité suffisante pour retourner au sol**

Veolia UK, *Waste Manifesto*, 2012, p.17

France Nature Environnement, *Position FNE sur le Traitement mécano-biologique et tri-compostage*, 2012